



APPEL A CANDIDATURES - AUXILIAIRE DE PUERICULTURE -

Le SIVOM Val de Banquière recrute pour ses Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants

Un ou une auxiliaire de puériculture

DESCRIPTIF DU POSTE

Poste vacant à temps complet

Date de pourvoi : **dès que possible**

Etablissement d'affectation initiale : **SAINT-ANDRE DE LA ROCHE – Crèche La Grenouillère-**

Type de poste : Auprès des enfants, ponctuellement continuité de la fonction de direction

Prérequis exigés :

-Diplôme d'auxiliaire de puériculture

-Débutant accepté

CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES SPECIFIQUES ATTENDUES

- Développement psychomoteur et affectif de l'enfant
- Cadre législatif (protocoles, projet éducatif, quota d'encadrement...)
- Soins d'hygiène et de confort de l'enfant de moins de 3 ans
- Accompagnement des familles

SAVOIRS-FAIRE

- Garantir la qualité d'accueil de l'enfant : savoir observer, repérer et analyser les besoins de l'enfant et élaborer une réponse appropriée de manière individuelle, dans le collectif.
- Mettre en œuvre le projet éducatif et pédagogique en proposant des activités adaptées au développement de chaque enfant afin de participer à son éveil et sa curiosité.
- Assurer les soins de confort et de bien-être et de prévention
- Créer les conditions d'accueil et d'échanges avec les familles, les enfants, accompagnement à la parentalité
- Travailler en équipe pluridisciplinaire, participer à des réunions
- Assurer ponctuellement la continuité de direction en l'absence de la directrice et de l'adjointe
- Assurer l'entretien des locaux environnants de l'enfant.

SAVOIRS-ETRE

- Bienveillance, empathie
- Patience
- Adaptabilité
- Esprit et cohésion d'équipe
- Dynamisme
- Créativité
- Remise en question de ses pratiques professionnelles
- Ponctualité et fiabilité

Le poste est emploi permanent. Il est à pourvoir par un fonctionnaire ou le cas échéant, par un contractuel.

Avantages sociaux sous conditions :

- Adhésion au Comité des œuvres sociales après 6 mois d'ancienneté
- Contrat Prévoyance Obligatoire pris en charge à 50% par le SIVOM après 6 mois d'ancienneté
- Participation à la carte restaurant 50%
- Contrats groupe Santé proposé participation employeur 15€.

Les candidatures sont à adresser par courriel de préférence à l'attention de Monsieur le Président

du SIVOM Val de Banquière :

de préférence par courriel à : **candidatures@svdb.fr** ou
au 21 boulevard du 8 mai 1945, 06730 Saint-André de la Roche
Plus de renseignements au 04 93 27 71 25

Le SIVOM Val de Banquière est un établissement public de coopération regroupant 14 communes Aspremont, Bonson, Castagniers, Châteauneuf-Villevieille, Colomars, Drap, Duranus, Falicon, La Roquette-sur-Var, Levens, Saint-André de la Roche, Saint-Blaise, Saint-Martin-du-Var, Tourrette Levens. De la Vallée du Var au Paillon, il propose de multiples services à des publics aussi sensibles que les enfants, les adolescents et les personnes en perte d'autonomie, qui ont besoin d'écoute, de bienveillance et de respect.

➤ **PETITE ENFANCE** : Le SIVOM dispose de 9 EAJE et 1 relais petite enfance itinérant.

➤ **ANIMATION ENFANCE JEUNESSE SPORT** : Les enfants et adolescents sont accueillis dans nos nombreux accueils collectifs de mineurs, péri et extrascolaires. La population se voit également proposer des activités sportives ouvertes à tous les âges.

- **MAINTIEN A DOMICILE** : Un pool de plusieurs dizaines d'aides à domicile sillonne le territoire pour permettre le maintien à domicile des personnes dépendantes, que ce soit par un accompagnement éducatif et social ou par le biais du portage de repas.
- Si vous souhaitez prendre part à nos missions d'intérêt général, participer à des projets en développement, déployer vos compétences et donner du sens à votre action, pas d'hésitation, rejoignez-nous !